

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°126**

Semaine : du 20 au 24 octobre 2008

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage

L'économiste du 20/10/08

RAMED : le décret d'application au BO

Le décret d'application du RAMED (régime d'assistance médicale aux économiquement démunis) vient d'être publié au dernier bulletin officiel en date du 09 octobre dernier.

Rappelons que ce texte fixe les conditions pour bénéficier des prestations de ce régime. Les personnes éligibles en RAMED (celles ne disposant pas de ressources suffisantes pour faire face aux dépenses médicales) sont estimées à 8,5 millions de personnes (soit 28% de la population).

L'opinion du 22/10/08

Entretien avec Said Ahmidouch, directeur général de la CNSS

Beaucoup d'assurés à l'AMO ignorent leurs droits

L'opération de basculement au versement direct des allocations familiales sera bouclée à la mi-2009

Qu'en est il de la situation financière de la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et de la réalisation des différents chantiers structurants qu'elle a ouverts pour répondre aux défis de la couverture sociale ? Où en est on après le lancement de l'assurance maladie obligatoire (AMO), il y a trois ans ? Quels sont les problèmes que rencontre le nouveau système de versement direct des allocations familiales ?...

L'économiste du 23/10/08

Santé : séminaire sur la stratégie 2008-2012

Le ministère de la santé, l'association des lauréats de l'institut d'administration sanitaire (ALINAS) et l'institut national d'administration sanitaire (INAS) organisent dimanche 26 octobre, une conférence sous le thème « la stratégie du ministère de la santé 2008-2012, rôle de l'INAS-Alinas ». cette conférence a pour objectifs l'élaboration d'un plan d'action 2009-2011 du ministère de la santé, la signature d'une convention INAS/ALINAS et l'élection du nouveau bureau qui suivra la mise en œuvre du plan d'actions....

L'opinion du 24/10/08

La CNOPS a traité 60 000 dossiers de maladies chroniques en une année

Le traitement rapide des dossiers des maladies chroniques a fait l'objet d'une question posée par Abdelah Arrouji, Latifa Jbabdi, Saadia Essaadi et Hassan Oubekass, du groupe parlementaire de l'USFP, mercredi à la chambre des représentants.

Mr RHMANI ministre de l'emploi a indiqué que plus de 60 000 dossiers de maladies chroniques et coûteuses ont été traités par la CNOPS durant la période s'étalant d'août 2007 à août 2008, plus d'un milliard de dhs , soit 55% des ressources financières annuelles de la caisse, a été le montant consacré à ces dossiers.....

L'opinion du 24/10/08

Yasmina Baddou prône la mise en place d'une carte sanitaire nationale

La ministre de la santé, Mme Yasmina Baddou, a appelé, mercredi à Rabat, à la mise en place d'une carte sanitaire nationale et à l'élaboration d'une loi sur le régime sanitaire et l'offre des soins. Répondant à une question à la chambre des représentants, Mme Baddou a rappelé les étapes franchies par son département dans ce domaine, citant à cet égard l'énumération de l'offre des soins disponibles, des ressources humaines, des établissements médicaux et des équipements biomédicaux...

La vie éco du 24/10/08

Résistance aux antibiotiques : état des lieux dans le monde arabe

De mauvaises utilisations par les médecins et les patients, donc de plus en plus de résistances

Avec tout cela, pas de nouvelle famille d'antibiotiques à l'horizon

Le bon usage des antibiotiques en médecine communautaire et contrôle des infections nosocomiales, contractées au décours d'une hospitalisation, étaient au centre des débats du VIe congrès panarabe de chimiothérapie anti-infectieuse, qui s'est tenu à Rabat du 16 au 18 octobre courant, à l'initiative de la société marocaine de microbiologie médicale (SMAMM)...

L'économiste du 24/10/08

Démarrage effectif de RAMED

Abbas El Fassi lance officiellement, le 5 novembre, le programme de couverture médicale aux économiquement démunis) à Beni Mellal. Le démarrage de RAMED dans la région de Tadla Azilal est une première, avant sa généralisation à d'autres parties du Royaume. Doté par le projet de loi de finances d'un budget de 900 millions de DH, RAMED bénéficiera à 420 000 personnes, ce qui portera à terme la couverture médicale actuellement de 34% à 60%.